

## ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

### Conseil d'établissement 2016-2017

**Deuxième réunion du Conseil d'établissement**  
**LIEU : École internationale PRIMAIRE, salon du personnel**  
**DATE : Lundi le 24 octobre 2016**  
**HEURE: De 19h à 21h30**

### Procès-verbal

1. **Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)**

Le quorum est constaté.

**Tour de table - quorum**

Julie Duchesne - directrice, ÉIM  
Nathalie Bertrand - directrice adjointe ÉIMS  
Julien Langlois – directeur adjoint par intérim ÉIMP  
Danya Vidal - enseignante ÉIMP  
Julie Langevin – enseignante ÉIMP  
Robert Desalliers - technicien au SDG  
Marie Claude Roy – responsable de l'engagement communautaire - ÉIMS  
Luce Desranleau - bibliothécaire ÉIMS  
Annie Girard – enseignante ÉIMS  
Élie Dagenais- enseignant ÉIMS  
Claudie Lévesque – présidente, déléguée au comité de parents CSDM et parent ÉIMP  
Julie Brosseau - parent ÉIMP  
Christophe Cambon - parent ÉIMP, substitut au comité de parents CSDM  
Mario Dubé - parent ÉIMP  
Geneviève Janveau - parent ÉIMS  
Elizabeth Reeve - parent ÉIMS  
Isabelle Dumas – vice-présidente et parent ÉIMS  
Benoit Frenette – parent ÉIMS  
Charlotte Benoit - représentante des élèves ÉIMS  
Miriana Pointel-Abeto - représentante des élèves ÉIMS

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min)**

Propose	Mme Brosseau
Appuie	M. Cambon
A.U. sans modifications ni ajouts.	

3. **Période réservée au public (10 min)**

Aucun public présent.

4. **Secrétariat et gardien du temps (5 min)**

Un retour est effectué sur les modalités. La présidente relance les membres à savoir si une personne se porte volontaire pour effectuer le secrétariat. Un membre mentionne qu'il avait été discuté au dernier CÉ de la possibilité d'engager un ou une élève pour la rédaction du compte-rendu, afin que ce soit toujours la même personne. Madame Roy s'occupera de trouver un élève intéressé et habile dans la rédaction. Une forme de reconnaissance pourrait être attribuée. Mme Bertrand a la gentillesse de se porter volontaire à titre de secrétaire pour la réunion. Madame Brosseau se propose comme gardienne du temps.

5. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2016 (3 min)**

Ajout : il faudrait mentionner que la réunion s'est terminée à 22h50.

Les coquilles doivent être mentionnées directement soit à la direction ou à la présidente.

Propose	Mme Dumas
Appuie	M. Cambon
A.U. sans modifications ni ajouts.	

6. **Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt (2 min)**

Aucun conflit d'intérêt

7. **Calendrier des rencontres 2016-2017 (2 min)**

Les dates de rencontre de février à juin seront confirmées prochainement.

## DÉCISION

8. **Partage des dossiers**

Par mesure d'efficacité et pour soutenir la présidente, une nouvelle façon de faire est proposée, soit de partager les grands dossiers. Voici les différents porteurs de dossiers, volontaires et désignés par les membres.

8.1 Plan triennal : M. Frenette

8.2 Communications internes : M. Cambon sera responsable et il délèguera si nécessaire à Mme Reeves des questions du secondaire.

8.3 Sécurité aux abords des écoles et environnement : Mme Brosseau

8.4 Renouvellement du statut de l'école : Mme Dumas et Mme Vidal en soutien au primaire, au besoin

8.5 Évaluation du projet éducatif : M. Dubé primaire et Mme Janveau ou Mme Reeves, à valider à la prochaine rencontre.

9. **Plan triennal: résolution (75 min)**

Dans le document modifié, en date du 21 septembre 2016, il y a retrait de la proposition d'analyser la possibilité d'utiliser le bâtiment de la rue Prudhomme. La commissaire a également mentionné à la présidente et aux parents du comité consultatif qu'on devrait lire 2019-2020 au lieu de 2017-2018.

La présidente du CÉ explique qu'elle est entrée en contact avec la présidente du CÉ de St-Léon. Contrairement à ce qui avait été présumé, les parents de St-Léon ne se mobilisent pas actuellement pour réclamer le bâtiment de l'École internationale secondaire. Ils demandent plutôt l'ouverture d'une nouvelle école au Centre-ville, ce qui aurait pour effet de diminuer la surpopulation dans leur école. Il est proposé par la présidente de l'ÉIM d'écrire une lettre d'appui à Saint-Léon-de-Westmount dans cette démarche.

Propose	Mme Reeve
Appuie	Mme Benoît
A.U.	

La présidente mentionne également qu'elle a discuté avec la présidente du CÉ d'Honoré-Mercier. La communauté scolaire semble préoccupée par le concept de cohabitation et sa faisabilité réelle. Il a été convenu que la résolution du CÉ de l'ÉIM, demandée par la commission scolaire, sera acheminée à la présidente d'Honoré-Mercier.

La direction explique que les membres du personnel du primaire et du secondaire, le Conseil d'élèves au secondaire et le comité consultatif de parents formé lors de l'Assemblée générale du 7 septembre dernier ont été rencontrés afin qu'ils expriment leur point de vue sur la possibilité d'analyse de la cohabitation et pour recueillir leurs préoccupations.

Un tour de table est effectué auprès des différents acteurs touchés par cette possibilité d'analyse.

- a) **Équipe-école du secondaire** : Un enseignant nous mentionne que la très grande majorité du membre du personnel ont signé une déclaration pour souligner leur refus d'analyser la possibilité de cohabitation avec l'école Honoré-Mercier (en annexe). Il y est mentionné, entre autres, que les membres du personnel souhaite conserver l'emplacement actuel et veulent que l'école demeure à échelle humaine.

- b) **Équipe-école primaire** : L'équipe-école désire appuyer leurs collègues du secondaire, même si le plan triennal n'inclut pas le primaire. Ils se sentent peu à l'aise de prendre position pour une décision qui ne les touchent pas directement. Cependant, ils ont souligné de pas connaître suffisamment la réalité du secondaire. Ils ont suggéré des moments d'échanges entre les collègues du primaire et du secondaire. Il serait intéressant de trouver des projets communs et de créer des liens, malgré la distance. Il importe de développer le sentiment d'appartenance dès la 5<sup>e</sup> année. Lors d'une réunion du CÉ, il serait intéressant de trouver des façons de consolider les liens des deux équipes de la même école.
- c) **Parents** : Une réunion a eu lieu à l'école secondaire le 18 octobre dernier avec les parents ayant signifié leur intérêt lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 septembre. M. Benoît Frenette est le responsable de ce dossier. La directrice ainsi que la commissaire étaient présentes. Monsieur Frenette a déposé une proposition de résolution pour le plan triennal (en annexe). Les parents du comité sont d'avis qu'il faut refuser l'analyse de cette possibilité de cohabitation. Premièrement, le comité souligne que la proposition de la CSDM n'est pas initiée par la communauté. Deuxièmement, une école dédiée, ouverte à tous les élèves de la CSDM, ne devrait pas logiquement se situer dans un quartier limitrophe. Elle doit être centrale et accessible. Sinon, elle devient en quelque sorte une école pour les élèves de l'ouest uniquement. Troisièmement, les parents soulignent qu'une grande proportion des élèves ne s'inscrirait probablement pas si l'école déménage à Honoré-Mercier.
- La direction souligne que bien que la démarche de réflexion n'a pas été initiée par le milieu, il serait intéressant de savoir si oui ou non nous désirons prendre de l'expansion et augmenter la clientèle. Aussi, la cohabitation primaire-secondaire pourrait faire également l'objet d'une réflexion.
- d) **Élèves** : Le Conseil des élèves s'est prononcé contre l'analyse de la possibilité de cohabitation. Ils sont inquiets face à cette possibilité en se demandant, entre autres, ce qui allait être partagé avec l'autre école. Ils craignent que des élèves décident de ne pas suivre et que la valeur de leur diplôme ne soit plus la même. Aussi, ils ont exprimé leur inquiétude face à la sécurité dans le quartier avoisinant Honoré-Merci et au métro. Leurs préoccupations et questionnements sont consignés dans un document (en annexe).

#### RÉSOLUTION FORMULÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Considérant** la proposition d'analyse visant l'établissement de notre ordre d'enseignement secondaire apparaissant au plan triennal de répartition des immeubles 2017-2020 (#103);

**Considérant** les positions claires exprimées par l'équipe-école, les parents et les élèves lors de la rencontre du 24 octobre 2016, après que ceux-ci aient procédé à des consultations auprès de leurs mandants respectifs;

**Considérant** que l'emplacement actuel de notre ordre d'enseignement secondaire est plus central et accessible que celui dont on nous propose la «possibilité d'analyser»;

**Considérant** que tous se sont prononcés contre l'analyse une cohabitation de notre ordre d'enseignement de niveau secondaire de la nature de celle proposée;

**Considérant** que les réels besoins de nos deux ordres d'enseignements n'ont pas pu être définis à l'intérieur de la courte période allouée pour nous prononcer :

Nous nous prononçons unanimement contre la «possibilité d'analyser la cohabitation de notre ordre d'enseignement secondaire avec l'école Honoré-Mercier»;

Nous demandons à notre Commissaire, Mme Mastro Monaco, de porter nos positions à notre commission scolaire, notamment en demandant le retrait de la proposition #103, de même que de toute autre proposition du PTRDI 2017-2020, qui pourrait viser les établissements occupés par les ordres d'enseignement primaire et secondaire de notre école;

Nous proposons unanimement de mettre sur pied un comité de réflexion composé de représentants de tous les groupes, lequel analysera les besoins des deux ordres d'enseignement de notre école, afin d'évaluer si les deux bâtiments actuellement occupés conviennent à ceux-ci, notamment en termes de besoins logistiques, administratifs et pédagogiques, d'appartenance, d'ouverture, de capacité d'accueil ainsi que de localisation géographique. Étant entendu qu'un tel processus d'analyse pourrait débiter au cours de la présente année et tenter de déposer un rapport à l'Assemblée générale annuelle de septembre 2018.

Propose	Mme Brosseau
Appuie	M. Dubé
A.U.	

#### 10. Activités éducatives, culturelles ou sportives (5 min)

10.1 Service de garde (aucune sortie)

10.2 ÉIM primaire (tableau acheminé par courriel).

La présidente demande si l'activité proposée en 1<sup>ère</sup> année est liée à un module de recherche. Mme Vidal, coordonnatrice IB, mentionne que oui.

10.3 ÉIM secondaire (tableau acheminé par courriel) Madame Dumas propose le vote et Monsieur Cambon appuie.

Propose	Mme Dumas
Appuie	M. Cambon
A.U.	

#### 11. Levées de fonds (5 min)

11.1 Spectacle de la Fondation (tableau acheminé par courriel)

11.2 Marché de Noël (cours d'entrepreneuriat d'Annie Girard au secondaire)

Propose	Mme Roy
Appuie	M. Dagenais
A.U.	

#### 12. Approbation de l'utilisation des locaux de : (2 min)

12.1 L'ÉIM-Primaire (aucune demande)

12.2 L'ÉIM-Secondaire

Spectacle d'improvisation de la Fondation au gymnase de l'école secondaire le 7 décembre.

Propose	Mme Brosseau
Appuie	M. Frenette
A.U.	

## CONSULTATION/DISCUSSION

Aucun point

## INFORMATION

#### 13. Conseil étudiant (10 min)

La dernière rencontre a porté essentiellement sur le plan triennal. Aucun élément à ajouter.

#### 14. Projet éducatif (5 min)

Madame Duchesne mentionne que cette année sera consacrée à l'évaluation du projet éducatif mis en place durant les 6 dernières années. La CSDM accompagnera l'école dans cette démarche, qui sollicitera la collaboration de tous (personnel, élèves, parents).

#### 15. Renouvellement du statut de l'école (juin 2017) (2 min)

La présidente souhaite sensibiliser les membres à l'effet que ce renouvellement arrivera bientôt. Nous en parlerons de façon régulière.

**16. Budget (surplus et déficit année financière 2015-2016) (5 min)**

La directrice explique que les suivis budgétaires sont difficiles à effectuer. De nouveaux outils de suivi budgétaire devraient être fournis cette année afin de faciliter la compréhension de tous. L'école primaire a terminé l'année financière avec un surplus de 10 900\$ à l'école primaire, en partie grâce à la bonne gestion du service de garde. Cet argent a été retourné au fond de la CSMD. Un surplus a également été cumulé au secondaire. La direction explique qu'elle a repris la gestion budgétaire à son retour, à deux semaines de fermeture de l'année financière, en raison de son absence. Madame Lévesque propose que pour l'année 2016-2017 nous puissions avoir des projets clés en main, afin de pouvoir réinvestir cet argent à l'école (si nous avons encore des surplus), car il y a de multiples demandes et plusieurs besoins. Le point sera reporté au prochain CÉ pour des explications supplémentaires.

**17. Code vestimentaire – constats suite à la rentrée (5 min)**

Le point avait été placé en début d'année scolaire afin d'effectuer un bilan de la rentrée. La direction précise que deux communications aux parents avaient été acheminées à ce sujet, dont une avec le bulletin et l'autre en août afin d'informer les parents. La direction adjointe explique qu'après avoir rencontré tous les élèves à l'auditorium en début d'année pour préciser les règles, seulement 12 élèves ont été retournés se changer durant la première journée d'application officielle.

**18. Comité de quartier et comité de parents (10 min)**

Point reporté au prochain CÉ.

**19. Fondation et OPP (5 min)**

Point reporté au prochain CÉ.

**VARIA (10 min)**

**20. Accès à l'ordre du jour et aux procès-verbaux.**

Les documents seront déposés sur le site WEB le plus rapidement possible.

**21. Correspondance**

Les membres ont reçu par courriel la lettre de Mme Mastromonaco à propos de la circulation dans le quartier et du Comité citoyen Bon voisinage Turcot. La présidente propose d'appuyer cette lettre. Elle souhaite aussi appuyer les démarches de la commissaire afin de convaincre le ministère d'autoriser l'ouverture d'une nouvelle école au Centre-ville. Le CÉ de l'école St-Léon se joindra au mouvement.

Propose	M. Dubé
Appuie	Mme Langevin
A.U.	

**22. Date de la prochaine rencontre**

Le 9 novembre à 19h, à l'ÉIMP.

**23. Levée de la séance : 21h35**

---

Mme Claudie Lévesque  
Présidente  
Conseil d'établissement de l'ÉIM

---

Julie Duchesne  
Directrice  
École internationale de Montréal